



## Plan d'Action Touton CFI – Côte d'Ivoire



# Contexte

---

## I. QU'EST-CE-QUE L'INITIATIVE CACAO ET FORÊTS ?

Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi que les entreprises les plus importantes de la filière du cacao et du chocolat, ont signé en novembre 2017 des [accords historiques](#) visant à mettre fin à la déforestation et à promouvoir la restauration et la protection des forêts dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

Ce nouveau partenariat public-privé, appelé [Initiative Cacao & Forêts](#) (ICF) a été organisé par la World Cocoa Foundation (Fondation Mondiale du Cacao - WCF), IDH the Sustainable Trade Initiative (Initiative pour le commerce durable) et l'International Sustainability Unit (Unité internationale pour la durabilité - ISU) du Prince Charles, en partenariat avec les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Le Prince de Galles a [lancé l'ICF](#) en mars 2017 à Londres et a examiné les progrès de la mise en œuvre en novembre 2018.



Les Cadres d'Action Commune pour la [Côte d'Ivoire](#) et le [Ghana](#) définissent les engagements fondamentaux, les actions vérifiables et le

les échéances à respecter pour une chaîne d'approvisionnement sans déforestation et favorable aux forêts.

Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration des stratégies nationales, la mise en place d'un environnement politique favorable et la structure de gouvernance pour la mise en œuvre de l'ICF. Ils s'assurent que l'ICF est liée à des initiatives similaires concernant d'autres matières premières, et qu'elle est parfaitement alignée sur la stratégie nationale REDD+ et les autres stratégies et plans nationaux concernés. Ils donnent des orientations opérationnelles clés ainsi que les données économiques, environnementales et sociales de base pour aider les entreprises à identifier et à planifier les activités d'investissement privées les plus efficaces et les plus fructueuses pour l'ICF.

À la suite de consultations approfondies avec toutes les parties prenantes, les gouvernements ont élaboré des plans nationaux de mise en œuvre détaillés ([Côte d'Ivoire](#), [Ghana](#)) qui définissent les principales priorités, actions et calendriers du secteur public. Au cours de la première année de l'ICF, les deux gouvernements ont entamé des travaux sur les éléments de base d'une mise en œuvre réussie de l'ICF. Ceci comprend notamment (1) des révisions importantes du cadre juridique de la gestion durable des forêts, (2) la mise à jour de cartes délimitant les zones protégées et (3) la collecte de données socio-économiques et d'utilisation des terres pour les zones d'investissements prioritaires.

Trente-trois entreprises<sup>1</sup>, représentant environ 85% de la consommation mondiale de cacao, ont maintenant rejoint l'ICF. Chaque entreprise a accepté de préparer un plan d'action individuel détaillé décrivant les actions spécifiques qu'il entreprendra entre 2018 et 2022 pour respecter les engagements énoncés dans le cadre d'action Commune. Chaque entreprise décidera de façon indépendante de la meilleure façon de soutenir la réalisation des objectifs du Cadre d'Action Commune, en fonction de son rôle dans la chaîne d'approvisionnement, de ses priorités stratégiques et de ses objectifs en matière de durabilité du cacao.

Presque toutes les entreprises ont maintenant achevé leurs plans d'action initiaux. Ces plans initiaux seront mis à jour et finalisés en 2019, une fois que les gouvernements auront achevé les changements de politique légale et opérationnelle en cours, la cartographie des zones protégées, la collecte de données de base et d'autres éléments constitutifs nécessaires à la programmation complète des investissements.<sup>2</sup>

Compte tenu de leur rôle unique dans la chaîne d'approvisionnement du cacao, les trois distributeurs ont collaboré à l'élaboration [d'un plan d'action commun](#). Ils se sont mis d'accord sur des actions collectives pour respecter leurs engagements dans le cadre de l'ICF par le biais de leurs relations avec leurs partenaires commerciaux et leurs fournisseurs.

L'ICF a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires internationaux du développement, notamment le département du Développement

International du Royaume-Uni, le ministère néerlandais des Affaires Étrangères, le ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement, la Banque mondiale, la Société financière Internationale, le Fonds Mondial pour l'Environnement, et le programme sur les matières premières vertes du Programme des Nations Unies pour le Développement.

L'ICF est étroitement coordonnée avec un large éventail d'organisations et de partenariats environnementaux mondiaux et locaux, notamment l'Alliance des forêts tropicales 2020, le Partenariat pour la Déclaration d'Amsterdam, Partnerships For Forests, Rainforest Alliance, et World Resources Institute.



<sup>1</sup> Arysta Callivoire, Barry Callebaut, Blommer Chocolate Company, Cargill Cocoa and Chocolate, Cémoi, Chocolats Halba, Cocoonect, Cococo Chocolatiers, ECOM Group, Fazer, Ferrero, General Mills Inc., Godiva Chocolatier Inc., Guittard Chocolate Company, The Hershey Company, Indcresa, Lindt & Sprüngli Group, Marks & Spencer Food, Mars Wrigley Confectionery, Meiji Co. Ltd., Mondelēz International, Nestlé, Olam Cocoa, PBC Limited,

Sainsbury's, SIAT, Tesco, Toms Group, Touton, Tree Global, Unilever, Valrhona, and J.H. Whittaker & Sons

<sup>2</sup> Les actions qui sont en attente d'information sont marquées 'à déterminer' (TBD) dans les plans initiaux des entreprises.

## II. QUELS SONT LES ENGAGEMENTS CLÉS DE L'INITIATIVE CACAO ET FORÊTS?

Les Cadres d'Action Commune sont structurés autour de trois thèmes cruciaux : 1) la protection et la restauration des forêts, 2) la production durable et les moyens de subsistance des agriculteurs et 3) l'engagement communautaire et l'inclusion sociale.

**La première priorité est la protection et la restauration de la forêt.** À cette fin, les gouvernements et les entreprises se sont engagés à ne plus convertir de terres forestières pour la production de cacao et à éliminer progressivement la production illégale de cacao et l'approvisionnement dans des zones protégées.

Les deux pays introduisent une approche différenciée pour une meilleure gestion des réserves forestières, basée sur le niveau de dégradation des forêts. Des cartes actualisées sur la couverture forestière et l'utilisation des terres, des données socio-économiques sur les producteurs de cacao, des directives opérationnelles détaillées concernant la gestion des forêts et l'utilisation des terres sont en cours d'élaboration et seront rendues publiques.

Pour garantir la mise en œuvre et le suivi effectifs de ces engagements, les entreprises se sont engagées à mettre en place des systèmes vérifiables pour une traçabilité de la plantation cacaoyère jusqu'au premier point de leurs propres achats de cacao, et à collaborer avec les gouvernements pour garantir un cadre national efficace en matière de traçabilité, couvrant tous les opérateurs dans la chaîne d'approvisionnement.

**La prochaine priorité essentielle est la production agricole durable et un meilleur revenu pour les producteurs.**

Ce sont des conditions préalables fondamentales pour réduire la pression exercée par l'agriculture sur les forêts et renforcer la résilience des producteurs de cacao au changement climatique.

Les gouvernements et les entreprises ont convenu d'accélérer leurs investissements dans la productivité à long terme du cacao afin de produire « plus de cacao sur moins de terres ». Les actions clés comprennent : fourniture de matériel végétal amélioré, formation aux bonnes pratiques agricoles et à la fertilité des sols, réforme du régime foncier et renforcement des capacités des organisations de producteurs. Les moyens de subsistance durables et la diversification des revenus des producteurs de cacao seront accélérés grâce à la diversification des cultures vivrières, aux cultures associées et au développement de systèmes mixtes agro-forestiers.

**Le dernier domaine d'intervention est un fort engagement communautaire et d'inclusion sociale, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes.** Les gouvernements et les entreprises se sont engagés à consulter pleinement et efficacement les producteurs de cacao et à les faire participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions clés, ainsi qu'à la promotion de modèles de gestion communautaires pour la protection et la restauration des forêts. Pour les communautés touchées, les gouvernements évalueront et atténueront les impacts sociaux et les risques de tout changement d'utilisation des terres proposé.

L'ensemble des actions publiques-privées représente des engagements sans précédent en matière de protection et de restauration des forêts, de production durable du cacao et de moyens de subsistance des agriculteurs. Ces actions combinées, alignées sur l'Accord de Paris sur le climat, joueront un rôle crucial dans la séquestration des stocks de carbone et dans la lutte contre le changement climatique mondial et local.

## LA VISION DE TOUTON DE L'INITIATIVE CACAO ET FORÊTS

---

Touton fait partie des 12 premiers signataires de l'Initiative Cacao et Forêts qui a été élaborée par la World Cocoa Foundation et IDH sous les auspices de l'Unité de Développement Durable du Prince Charles.

*Nous soutenons ce développement sectoriel important, d'autant qu'il est en adéquation avec la stratégie de notre Groupe en matière de gouvernance territoriale. C'est un domaine dans lequel nous sommes actifs depuis plusieurs années, plus particulièrement au Ghana. Nous travaillons avec les autorités cacaoyères et les autorités forestières, ainsi que de nombreux partenaires, à la mise en œuvre d'un programme qui va au-delà de l'impact du changement climatique pour la production cacaoyère.*

### I. INTRODUCTION À NOTRE PLAN D'ACTION

- En tant qu'acteur de la chaîne d'approvisionnement nous soutenons nos clients en mettant en œuvre pour leur compte un éventail d'activités qui leur permettent de tendre vers leurs objectifs de durabilité dans les régions où nous leur fournissons du cacao.
- Nos clients signataires de l'Initiative Cacao et Forêts rapportent donc sur les programmes que nous menons pour eux. Ce plan d'action est donc volontairement limité à un aperçu des activités que nous menons en sus. C'est la raison pour laquelle il est difficile d'offrir une perspective à long terme sachant qu'au fur et à mesure que nos clients nous demandent d'augmenter leurs volumes, ou que l'on contracte de nouveaux clients, nos chiffres seront mis à jour.
- Ce plan décrit succinctement les activités que nous avons mené en 2018 et celles que l'on compte mettre en œuvre d'ici 2022 afin de remplir nos engagements dans la lutte contre la déforestation et la dégradation de la forêt dans les zones productrices de cacao en Côte d'Ivoire.
- Ces activités sont en concordance avec celles qui sont présentées dans le plan d'action national de la Côte d'Ivoire.
- Nous avons par ailleurs participé aux travaux des groupes de travail nationaux et sectoriels menés par la WCF, IDH, et le gouvernement de Côte d'Ivoire.
- Les activités présentées dans ce plan sont – avec l'accord du gouvernement ivoirien – celles que nous menons ou pouvons mener en l'état actuel des connaissances et des données dont nous disposons. Dans certains cas, et toujours en accord avec les autorités ivoiriennes, certaines activités sont indiquées comme étant 'à définir' jusqu'à la mise-à-disposition d'éléments d'information supplémentaires (tels que les directives opérationnelles sur les nouvelles classifications de l'utilisation des terres). Il s'agit donc bien d'un plan initial qui sera revu ultérieurement.
- Un aperçu des activités que nous menons pour le compte de nos clients se trouve dans notre dernier [Rapport d'Approvisionnement Durable](#) (qui sera prochainement disponible en français).

## II. ACTIVITÉS CLÉS

### La Protection et Restauration de la forêt : l'Adaptation face à des conditions changeantes

Nous nous sommes engagés à prévenir toute activité qui puisse causer ou contribuer à la déforestation ou la dégradation de la forêt.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 nous demandons à nos fournisseurs de garantir que le cacao que nous leur achetons ne provient pas de parcs nationaux et de réserves.

Nous travaillons sur la cartographie des planteurs dans notre chaîne d'approvisionnement directe afin d'identifier et de collecter les données GPS polygonales de délimitation des plantations de cacao afin de garantir que le cacao ne provient pas de forêts situées dans le domaine rural, des parcs et réserves nationaux ou des forêts classées.

Nous avons par ailleurs commencé à mettre en œuvre des systèmes pour identifier d'éventuelles incohérences dans les volumes attendus et les volumes fournis afin de prévenir cela.

Nous participons actuellement à un projet pilote au Ghana avec des partenaires techniques, Satelligence et SNV, où nous étudions la



possibilité de croiser des données captées par satellite pour différencier les zones forestières des zones de production de cacao et d'autres espèces végétales. Si le système est probant, nous le piloterons en Côte d'Ivoire également.

Ces données, croisées avec les informations qui nous seront fournies par les autorités ivoiriennes, nous permettront également d'identifier les zones à risque, ainsi que les mesures de rémediation socio-économique qui seront prises par le gouvernement.

Nous avons par ailleurs retenu les services du CIRAD pour faire une étude sur les systèmes d'agroforesterie les plus efficaces en Afrique de l'Ouest afin de tester quelques systèmes phares avec nos planteurs partenaires. Au delà de la mise en œuvre de systèmes d'agroforesterie, le taux d'adoption planteur est essentiel pour une mise à échelle pérenne. Nous veillerons à ce que ces recommandations soient en cohérence avec les recommandations des autorités compétentes (Conseil du Café Cacao, MINEF etc.).

Nous étudions également avec des partenaires de la société civile des mécanismes de financement mixtes permettant de soutenir durablement les activités entreprises.



### Production Durable et Sources de Revenu des Producteurs – Professionalisation et Croissance Economique

L'intensification agricole durable dans le domaine rural est une condition préalable essentielle à la réduction de la pression agricole sur les forêts. Nous travaillons avec des partenaires de la société civile ainsi que nos équipes propres pour former nos planteurs partenaires aux bonnes pratiques agricoles, sociales et environnementales. Nous mettons un accent particulier sur la diversification des sources de revenus – tant par la création de métiers de services agricoles que par la diversification des cultures.

Nous travaillons en outre avec des partenaires financiers et des partenaires de la société civile pour soutenir l'accès au financement des planteurs en les formant à de bonnes pratiques managériales.



### Participation des Communautés et Inclusion Sociale – Protection des Droits Fondamentaux

Nous avons piloté avec succès au Ghana des systèmes de consultation des communautés sur les enjeux du paysage en les sensibilisant aux interactions entre l'activité humaine et l'impact environnemental. À terme nous assurerons la mise en place de mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN).

Nous avons à cœur de promouvoir l'inclusion des femmes au niveau communautaire, et à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes adultes des milieux ruraux.

## Annexe 1: Tableau synthétique des plans d'action initiaux - Côte d'Ivoire

Engagement	Actions	À délivrer d'ici 2022	Commentaires
<b>Protection and Restauration des Forêts</b>			
1. Aucune conversion de zone forestière (comme définie dans la réglementation nationale et par les méthodologies HTC et HVC) pour la production de cacao	1.1 Effectuer la cartographie des exploitations dans la chaîne d'approvisionnement directe pour identifier et collecter les données polygonales des limites des plantations de cacao et s'assurer que le cacao n'est pas issu de terres forestières, de réserves et parcs nationaux ni de forêts classées	32 000 exploitations cartographiées	Ce chiffre variera au gré des années et des nouveaux contrats clients
	1.2 Effectuer des évaluations des risques de déforestation dans toutes les zones d'approvisionnement direct.	20 000 hectares couverts par les évaluations de risque de déforestation	Idem
2. Élimination de la production et l'approvisionnement de cacao dans les Parcs Nationaux et Réserves conformément à la promulgation et à l'application de la politique forestière nationale ainsi qu'au développement de moyens de subsistance alternatifs pour les agriculteurs touchés.	2.1 Un système sera adopté et publié en vue d'exclure les agriculteurs qui, dans la chaîne d'approvisionnement directe, produisent du cacao en zones protégées	Oui	
	2.2 Toutes les plantations découvertes dans les réserves et les parcs nationaux seront signalées au gouvernement	% des agriculteurs des réserves et les parcs nationaux signalés au gouvernement : à déterminer	
	2.3 Appuyer la transition des producteurs de cacao vers des moyens de subsistance alternatifs via une assistance technique adressée aux entreprises agricoles et non-agricoles	Nbre et % du total des agriculteurs à l'intérieur des zones protégées bénéficiant d'une assistance portant sur les moyens de subsistance alternatifs : à déterminer	
3. Aucun approvisionnement direct en cacao provenant des Parcs Nationaux et Réserves au travers des programmes d'approvisionnement direct et traçables des entreprises	3.1 Mettre en œuvre des outils/technologies de traçabilité pour garantir qu'aucun achat de cacao ne provienne des réserves et parcs nationaux (de toutes les zones forestières)	100 % du cacao de source directe traçable jusqu'à l'exploitation	
4. Une approche différenciée basée sur le niveau de dégradation des forêts sera développée et sera traduite en une stratégie nationale de restauration des forêts	4.1 Soutenir la restauration des forêts classées en collaborant avec les producteurs de cacao, le gouvernement l'industrie forestière pour mettre en œuvre des contrats d'agroforesterie mixtes sous forme d'intervention portant sur la restauration et les moyens de subsistance.	Nbre de contrats d'agroforesterie agricole signés : à déterminer	
		Nbre d'hectares restaurés dans les forêts classées : à déterminer	
5. Un statut légal de protection et de gestion pour les forêts résiduelles du domaine forestier protégé (domaine rural) de Côte d'Ivoire	5.1 Coopérer avec le gouvernement sur la mise en application de ces dispositions afin de prévenir la pratique de la déforestation sur les propriétés forestières légalement protégées (du domaine rural)	Nbre d'hectares de forêts protégées dans le domaine rural : à déterminer	

6. Développement et publication de cartes actualisées du couvert forestier et de l'utilisation des terres pour les différentes forêts, de données socio-économiques sur les producteurs de cacao et leurs communautés dépendants de ces forêts, et développement de directives opérationnelles détaillées	6.1 Appuyer les plans futurs du gouvernement en matière de gestion adaptative des différentes zones forestières en soutien aux moyens de subsistance des communautés de cacaoculteurs dépendant de la forêt.	Oui	
	6.2 Participer à l'élaboration des plans d'aménagement du territoire et d'utilisation des terres aux niveaux régional et national, en partageant avec le gouvernement les plans (cartes) d'utilisation des terres.	Oui	
7. L'application publique du Code Forestier et des textes subséquents et la gouvernance par le secteur public seront renforcées	7.1 Promouvoir des campagnes de sensibilisation pour former les producteurs au nouveau code forestier	20 000 producteurs touchés par les programmes de sensibilisations	
	7.2 Mettre à jour des formations et les supports de sensibilisation des producteurs en fonction du code forestier révisé.	Oui	
8. Collaboration publique-privé pour mobiliser davantage de ressources techniques et financières pour la protection et la restauration des forêts	8.1 Mobiliser des financements pour la protection et la restauration des forêts	Montant en \$ mobilisé en faveur de la protection et de la restauration des forêts : à déterminer	
		Nbre hectares avec financement de la protection et de la restauration des forêts: à déterminer	
		Nbre producteurs participant à des contrats PSE	Ceci serait rapporté directement par nos clients
9. Collaboration publique-privée pour identifier les bonnes pratiques, les itinéraires techniques et les mécanismes incitatifs pour la restauration des forêts, et les systèmes d'agroforesterie mixtes	9.1 Appuyer la distribution et le plantage d'arbres polyvalents pour la restauration des plantations par l'intermédiaire de l'agroforesterie mixte.	Nbre d'arbres multi-usages distribués sur les exploitations	repris dans le reporting clients
		15 hectares d'agroforesterie cacaoyère mis au point	Dans notre plantation - la SAO
	9.2 Appuyer la distribution et le plantage d'arbres indigènes pour la restauration des zones hors-plantation (reboisement).	Nbre d'arbres indigènes plantés hors-exploitations	reporting clients
		Nbre d'hectares de zone forestière restaurées : à déterminer	
10. Création par le gouvernement, en collaboration avec toutes les parties prenantes, d'un fonds public-privé pour le financement sur le long terme des actions de préservation et de réhabilitation des zones forestières HVC	10.1 Soutenir la création du fonds public-privé de conservation et de réhabilitation des forêts.	Montant en \$ contribués au fonds : à déterminer	

### Production Durable et Sources de Revenu des Producteurs

11. Promouvoir l'investissement dans la productivité à long terme du cacao dans des zones appropriées d'un point de vue environnemental afin de produire « plus de cacao sur moins de terres »	11.1 Distribution de matériel végétal amélioré pour le cacao.	Nbre de semis améliorés distribués aux agriculteurs : à déterminer	
	11.2 Créer et/ou fournir des pépinières de cacao avec du matériel végétal amélioré pour le cacao	Nbre pépinières avec des plants de cacao améliorés: à déterminer	
	11.3 Former les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA).	12 000 producteurs formés aux BPA	

	11.4 Appuyer la réhabilitation de plantations de cacao	<i>Nbre d'hectares de cacao réhabilités : à déterminer</i>	
12. Promouvoir des sources durables et diversifiées de revenus pour les producteurs de cacao	12.1 Promouvoir la diversification des cultures au niveau de la plantation	<i>Nbre de producteurs appliquant la diversification des cultures</i>	<i>reporting clients</i>
	12.2 Appuyer la distribution et le plantage d'arbres polyvalents pour la restauration des plantations par l'intermédiaire de l'agroforesterie mixte.	<i>Nbre d'arbres multi-usages distribués sur les exploitations</i> <i>15 hectares d'agroforesterie cacaoyère mis au point</i>	<i>reporting clients</i> <i>Dans notre plantation - la SAO</i>
13. Promouvoir l'inclusion financière et l'innovation afin de faciliter l'accès des producteurs à des fonds de roulement et d'investissement pour la production et la rénovation des plantations	13.1 Promouvoir l'expansion de l'épargne par les agriculteurs	<i>Nbre de producteurs dans la chaîne d'approvisionnement disposant d'un compte épargne</i>	<i>reporting clients</i>
		<i>Nbre de producteurs participant à des groupes AVEC</i>	<i>reporting clients</i>
	13.2 Offrir des produits financiers aux agriculteurs	<i>Nbre de producteurs à qui un produit financier a été proposé</i>	<i>reporting clients</i>
14. Améliorer la cartographie de la chaîne d'approvisionnement, avec pour objectif final 100% du cacao traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat. Un plan d'action pour la traçabilité sera développé et mis en œuvre étape par étape afin d'atteindre une traçabilité complète et vérifiable, applicable à tous d'ici fin 2019.	14.1 Effectuer la cartographie des exploitations dans la chaîne d'approvisionnement directe pour identifier et collecter les données polygonales des limites des plantations de cacao et s'assurer que le cacao n'est pas issu de terres forestières, de réserves et parcs nationaux ni de forêts classées	<i>32 000 d'exploitations cartographiées dans la chaîne d'approvisionnement direct</i>	
	14.2 Mettre en œuvre le système de traçabilité au niveau de l'exploitation dans la chaîne d'approvisionnement directe	<i>100% du cacao de source directe traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat</i>	
<b>Participation des Communautés et Inclusion Sociale</b>			
15. Partage complet et efficace des informations, consultation et participation pleine et entière des producteurs de cacao et leurs communautés qui sont affectés par les changements d'utilisation des terres proposés.	15.1 Organiser des consultations au niveau des communautés cacaoyères sur la mise en œuvre des Cadres d'Action	<i>45 communautés ayant reçu des séances de consultations</i>	<i>environ 250 personnes/communauté</i>
16. Promouvoir des modèles communautaires de protection et de restauration des forêts	16.1 Établir et/ou appuyer des programmes communautaires de gestion des ressources naturelles pour la restauration/protection de la forêt	<i>45 communautés cacaoyères actives disposant d'un programme de restauration et de protection des forêts</i>	
		<i>Nbre d'hectares sous GCRN</i>	
17. Développement de plans d'action pour la protection et restauration de la forêt, et l'intensification responsable de l'agriculture qui prennent en compte les besoins de la jeunesse et les questions d'égalité des genres.	17.1 Développer des plans d'action qui soient sensibles aux dimensions jeunes et genre	<i>50 communautés cacaoyères avec des programmes axés sur le genre</i>	
		<i>50 communautés cacaoyères avec des programmes axés sur les jeunes</i>	

Touton est un acteur agro-industriel de premier plan. Notre savoir-faire s'appuie sur près de 170 ans d'expérience dans la fourniture de produits de haute qualité à nos clients. En plus de fournir du cacao, du café, de la vanille et des ingrédients naturels issus de sources responsables, nous renforçons notre engagement dans les pays producteurs de produits de base grâce à des opérations de transformation du cacao. Avec des filiales dans les régions d'origine, et des agents dans des lieux clés, la force de Touton repose sur les compétences de ses travailleurs, la diversité culturelle de ses équipes et une profonde compréhension des pays dans lesquels l'entreprise opère.

**TOUTON SA**

Cidex 13 – 1 rue René-Magne

33083 Bordeaux cedex

France

T +33 (0)5 56 69 33 69

F +33 (0)5 56 69 33 66

[www.touton.com](http://www.touton.com)